

Inquiet pour les siens, qui l'exhortaient sans cesse aux ménagements, il demanda à passer comme simple employé au service central à Paris.

Sa demande acceptée, il sut, à force d'énergie, luttant contre son mal, se faire apprécier de ses nouveaux chefs ; aussi ne tarda-t-il pas à être nommé employé principal, poste qu'il occupa jusqu'au 1^{er} janvier 1903.

Espérant, dans le repos de la campagne, apporter un soulagement efficace à sa santé fortement ébranlée, Charrier vint, dans son village, à Demeurs, près de ses parents, avec sa femme et ses deux petites filles. C'est là que la mort est venue le frapper, l'enlevant trop tôt — il avait à peine 40 ans — à l'affection des siens et de ses amis.

La Société perd en lui un membre dévoué et les Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, un bon Camarade.

A. DELON
(Ang. 1868)

LABOULAIS (ADRIEN)

Angers 1880

La mort cruelle vient de frapper, à quelques jours d'intervalle, nos deux sympathiques camarades Charrier et Laboulais de la promotion Angers 1880-83. La fin prématurée d'Adrien Laboulais, occasionnée par une maladie nerveuse, suite de surmenage dans la conduite de son usine, a douloureusement impressionné tous ceux qui l'ont connu ; il laisse des regrets profonds dans toute cette région, où il était très estimé pour sa courtoisie et les différents travaux qu'il y avait entrepris.

Les obsèques ont eu lieu à Angers le 4 décembre ; une nombreuse assistance était à la gare Saint-Laud, pour y recevoir le corps de notre Camarade, mort en traitement à Paris ; beaucoup de notabilités d'Angers suivaient le convoi.

Notre camarade Descotte, président du Groupe de Maine-et-Loire, a adressé, au nom de la Société des Anciens Élèves et de notre Groupe, un dernier adieu à Adrien Laboulais et a prononcé sur sa tombe le discours suivant :

DISCOURS DE M. DESCOTTE (Châl. 1871)

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'ANGERS.

MESDAMES, MESSIEURS,
 CHERS CAMARADES,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et en celui du Groupe régional du département de Maine-et-Loire, j'ai le devoir de prendre la parole sur la tombe, prématurément ouverte, de notre camarade Adrien Laboulais.

C'est avec une émotion grande et sincère que je m'acquitte de cette délicate et douloureuse mission. Ma pensée se reporte, en effet, vers ces deux grands morts qui reposent non loin de là, ces deux bons Camarades qui lui avaient légué le plus bel héritage qui se puisse rêver : le patrioisme incomparable de labeur et de probité qui s'attache, dans notre ville, aux noms vénérés d'Alfred et d'Anatole Laboulais.

Le Camarade distingué, que nous accompagnons à sa dernière demeure, était entré à l'École d'Arts et Métiers d'Angers, en 1880. Il y fut le bon élève qu'il devait y être, ajoutant au savoir précis les trésors inestimables d'une éducation forte et virile.

Ces trésors, il les puisait à son foyer paternel ; à ce foyer d'union et de concorde où, à côté des ateliers de transformations incessantes de la matière, se forgeaient, dans le domaine moral, les idées justes, généreuses et humanitaires, traditionnelles en sa maison.

Dès 1886, sorti gradé de sa promotion, il aurait pu se croire suffisamment armé pour les grandes luttes industrielles si son intelligence, avide d'érudition, ne lui eût imposé toujours davantage.

Il entra à l'École centrale des Arts et Manufactures, où il conquit d'emblée ses diplômes officiels.

Ceux qui ajoutaient à l'amitié profonde, les unissant à Alfred et à Anatole Laboulais, l'affection qui allait spontanément au jeune Camarade, continuateur de leur œuvre de commune collaboration, voyaient avec satisfaction pour lui, avec joie pour le père, l'évolution rapide de cette intelligence d'élite.

D'élève de nos écoles à ingénieur, de soldat à officier de nos réserves, de collaborateur technique, d'inventeur même, à chef d'établissement,

toutes ces étapes furent franchies par lui, sans délai, grâce à son labeur incessant et à la trempe exceptionnelle d'un caractère mûri par l'étude et par les épreuves.

Notre camarade Adrien Laboulais était merveilleusement doué : c'était une valeur et c'était aussi une volonté mise au service d'une conscience toute de droiture et d'intégrité : Nous l'avons connu expert, méthodique et précis dans les affaires confiées à son examen. Il était de ceux auxquels, avec confiance, les juridictions diverses pouvaient confier l'étude des questions complexes que soulèvent fréquemment les litiges d'ordre technique.

Épris de vérité, incapable d'asservir sa volonté à celle d'autrui; en pouvoir de se créer une opinion réfléchie par les multiples moyens d'un savoir étendu, il eût fait, dans un avenir prochain, un juge consulaire d'une autorité indiscutée.

Soucieux des traditions léguées; chef d'une maison et d'un personnel ouvrier, véritable famille qu'on pouvait appeler l'Institution Laboulais, notre Camarade s'était posé le problème ardu de produire davantage sans compromettre les situations acquises; de créer de nouvelles machines; de transformer ses modèles; de mettre, en un mot, toute son organisation en harmonie avec le progrès moderne.

Les soucis d'une direction générale ainsi comprise, les efforts intellectuels nécessités par des créations nouvelles, les fatigues corporelles ressenties au cours de ses nombreux voyages pour la recherche des affaires; voilà la triple tâche à laquelle, seul ou presque seul, il s'était voué.

Il devait succomber dans cette lutte inégale, victime d'un surmenage exceptionnel.

Sa mort est celle d'un chef valeureux tombé au champ d'honneur du travail.

Nous ne pouvons, hélas! à la douleur de sa famille, offrir aucune consolation réelle; seules, les atténuations sont possibles; elles sont grandes toutefois, celles qui permettent de dire d'Adrien Laboulais, que sa trop courte carrière est un enseignement et un exemple; qu'il a été bon camarade, bon soldat, bon époux, bon père et bon fils, et qu'il s'est toujours inspiré de la devise des Laboulais qui peut se résumer en ces trois mots : « Science, honneur et bonté. »

Adieu Laboulais. Adieu!

Au nom de tous tes Camarades, de tes anciens frères d'armes, adieu!

M. Brosseau, caissier de l'établissement, s'est ensuite exprimé en ces termes, au nom du personnel :

DISCOURS DE M. BROSSEAU

Je viens au nom du personnel de la maison Laboulais adresser à celui qui fut notre regretté patron, un dernier adieu.

Je viens surtout au nom de ceux qui ont passé de longues années à la maison, qui l'ont vu grandir, exprimer toute la douleur que leur cause cette mort prématurée.

Nous continuerons comme par le passé notre devoir, et notre dévouement à la maison et à la famille sera la preuve de tous les regrets que j'exprime ici.

Encore une fois, au nom de tous, cher patron, adieu.

Nous adressons, de nouveau ici, à sa chère compagne, à ses enfants et à toute sa famille l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos bien sincères condoléances.

MABIRE
(Ang. 1880.)